

Formulaire de candidature
pour la reconnaissance d'une formation
en médiation animale© de NIVEAU 1
par la Fédération des Professionnel·les intervenant
en Médiation animale©
AMAT.Belgium® ASBL

*(Reconnaissance AMAT.Belgium® ASBL
des formations professionnelles en médiation animale©)*

Ce formulaire présente 9 critères pour la reconnaissance de formations de base pour praticien·nes professionnel·les en Médiation animale©.

Il ne porte donc pas sur les formations continuées, post-certifiantes, etc.

Un document explicatif des critères d'analyse pour la reconnaissance d'un organisme de formation en Médiation animale© est fourni en soutien à la complétude du présent formulaire.

Critères :

1. Formation·s
2. Pratique et stage dans la Formation
3. Qualification des Enseignant·es
4. Prérequis et critères de sélection définis par l'Organisme de Formation
5. Bien-être animal (BEA)
6. Transparence des Coûts
7. Critères de Certification
8. Durée et maintien de la reconnaissance par la Fédération
9. Identification de l'organisme

À COMPLÉTER PAR L'ORGANISME DEMANDEUR DE
LA RECONNAISSANCE DE SA/SES FORMATION(S)

1. Formation : définition du niveau sectoriel et équivalence CEC

Proposez-vous une :

Formation certifiante de niveau 1 - Accompagnant en Médiation animale© :

2,5 ECTS, soit 60 heures minimum - Équivalent CEC 2

Si vous proposez une formation qui aboutit au statut d'Accompagnant, remplissez le formulaire correspondant aux formations en Médiation animale© de niveau 1.

Formation certifiante de niveau 2 - Professionnel·le de la Médiation animale©:

5 ECTS, soit 120 heures minimum - Équivalent CEC 3, 4 et 5

Si vous proposez une formation qui aboutit au statut de Professionnel, remplissez le formulaire correspondant aux formations en Médiation animale© de niveau 2.

Si vous proposez une formation qui aboutit la 1ère année au statut d'Accompagnant, et la 2ème année au statut de Professionnel·le de la Médiation animale©, remplissez les formulaires ad hoc pour le niveau 1 ET le niveau 2.

Formation certifiante de niveau 3 - Certifié·e en Médiation animale© :

Au-delà de 5 ECTS et plus de 120 heures, Équivalent CEC 6, 7 et 8

Si vous proposez une formation certifiante, remplissez le formulaire correspondant aux formations en Médiation animale© de niveau 3.

Formation de niveau 1 - Accompagnant·e en Médiation animale© :

1.1 Intitulé de la formation

.....
.....
.....

1.2 Définition de la formation

- Votre formation inclut-elle un module sur l'éthologie des animaux partenaires en médiation ?

Oui Non

Si oui, précisez sur la base de votre programme de cours comment vos étudiants acquièrent des connaissances en éthologie

- Votre formation aborde-t-elle les besoins physiques, psychologiques et sociaux des animaux partenaires ?

Oui Non

Comment les besoins ci-dessus sont-ils pris en charge dans le cadre de votre formation ?



- Intégrez-vous un enseignement sur la médiation animale© ?

Oui Non

Si oui, lequel :

- Votre formation suit-elle les règles éthiques proposées par la Fédération ?

[Code de déontologie sectoriel](#)

[Charte éthique professionnelle](#)

Oui Non

Si oui, comment ?

- Votre formation propose-t-elle des protocoles de sécurité en lien avec les animaux partenaires ?

Oui Non

Si oui, lesquels ?

- La formation permet-elle d'acquérir des connaissances sur les besoins particuliers des bénéficiaires ?

Oui Non

Si oui, précisez :

1.3 Durée et structure

- Quelle est la durée totale, en heures, de la formation ?.....

- Comment les volets théorique et pratique s'articulent-ils dans votre formation ?

Volet Théorique :

Volet Pratique :

- Spécifiez le pourcentage de répartition entre théorie et pratique :

.....

.....

.....

.....



Avec le soutien de
la
Wallonie

2. Pratique et Stage dans la Formation de Base

- La formation inclut-elle un stage ou une pratique supervisée ?

Oui Non

Précisez les formes de pratique proposées (stage interne/externe, missions...):

.....
.....
.....
.....

- La pratique permet-elle aux étudiants d'acquérir une expérience concrète dans un cadre réel, sous supervision ?

Oui Non

Décrivez :

- Quels sont les modes d'évaluation de la pratique ?

Précisez s'ils portent sur les rapports à l'animal et/ou au bénéficiaire et/ou sur l'aménagement d'un dispositif de Médiation animale©, conformément au [référentiel de compétences de la Fédération](#).

Décrivez :



3. Qualification des Enseignant·es

- Quels sont les domaines de compétences de l'équipe de formation ?

4. Prérequis, Critères de sélection des candidat·es à la formation

Acquis d'apprentissage

4.1 Prérequis

- Des prérequis à l'inscription sont-ils clairement définis ?

Oui Non

Précisez :

.....
.....
.....

4.2 Critères de sélection des candidat·es :

Vos critères de sélection incluent-ils :

- Des compétences en relation humaine (psychologie, sociale, ...) et/ou santé humaine (infirmier·e, psychomotricien·ne, kinésithérapeute, ...) :

Oui Non

- Des connaissances ou expériences dans le domaine animal (connaissance de l'éthique, du bien-être des animaux, suivi quotidien des animaux, comportementaliste, ...) :

Oui Non

4.3 Acquis d'apprentissages :

Communiquez-vous clairement aux candidat·es qu'ils·elles sont formé·es à être ACCOMPAGNATEUR EN MÉDIATION ANIMALE© ? (Niveau de compétences acquises)

Oui Non

5. Bien-être animal (BEA)

- Votre formation enseigne-t-elle les principes du BEA dans :
 - Les conditions de détention des animaux : Oui Non
 - Le transport : Oui Non
 - La pratique de médiation : Oui Non

- Les étudiants apprennent-ils à évaluer l'état de bien-être des animaux en pratique ?

Oui Non

Si oui, comment ?

- Intégrez-vous des critères de sélection des animaux partenaires de la Médiation animale©?

Oui Non

- Quelles sont les méthodes éducatives des animaux enseignées dans votre formation ?

- La formation valorise-t-elle l'établissement de relations personnelles avec les animaux partenaires de la Médiation animale© ?

Oui Non

- Enseignez-vous les conditions à réunir afin de créer un espace de collaboration qui soit sécurisé et positif pour les animaux partenaires ?

Oui Non

6. Transparence des Coûts

- Les coûts des frais d'inscription sont-ils clairement indiqués ?

Oui Non

- Le coût des supports pédagogiques ?

Oui Non

- Les éventuels coûts supplémentaires (stages, supervisions, logements, etc.) ?

Oui Non

- Si d'application, l'organisme formateur informe-t-il sur les options financières et bourses possibles ?

Oui Non

7. Critères de Certification

7.1 Certification

A quel titre aboutit la formation proposée ?

Description :

.....

.....

.....

.....

7.2 Critères de réussite

- Les critères de réussite sont-ils explicitement définis ?

Oui Non

- Le taux minimal de participation est-il d'au moins de 80 % ?

Oui Non

Si non, quel est le taux de participation minimal requis, et pourquoi :

- L'obtention du titre repose-t-elle sur :
 - Examen théorique : Oui Non
 - Épreuve pratique : Oui Non
 - Travail de fin de formation : Oui Non
- Description de(s) évaluation(s) :

.....

.....

.....

.....



8. Durée et Maintien de la reconnaissance par la Fédération

- Vous engagez-vous à réintroduire le formulaire de reconnaissance selon le délai précisé par la Fédération ? (Valable 4 ans)

Oui Non

- Vous engagez-vous à informer la Fédération de toute modification significative ?

Oui Non

- Vous engagez-vous à communiquer à vos étudiants les coordonnées de l'AMAT.Belgium® en tant que Fédération Professionnelle de la Médiation animale©. ?

Oui Non

9. Identification de l'organisme demandeur

- Dénomination de l'organisme :

.....

- Siège social :

.....

.....

- Téléphone :

.....

- E-mail :

.....

- Site Internet :

.....

- Statut et N° d'entreprise :

.....

- Personne de contact :

.....

- Fonction :

.....

- Coordonnées de la personne de contact (e-mail et téléphone) :

.....



Annexes : documents à fournir par les écoles de formation

- Annexe 1 : Programme détaillé de la formation
- Annexe 2 : Contrat de formation / Conditions générales